

Introduction

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **49 (1959)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

1. Situation

La région étudiée se trouve à mi-distance des lacs de la Gruyère et de Neuchâtel, dans la zone centrale du bassin molassique.

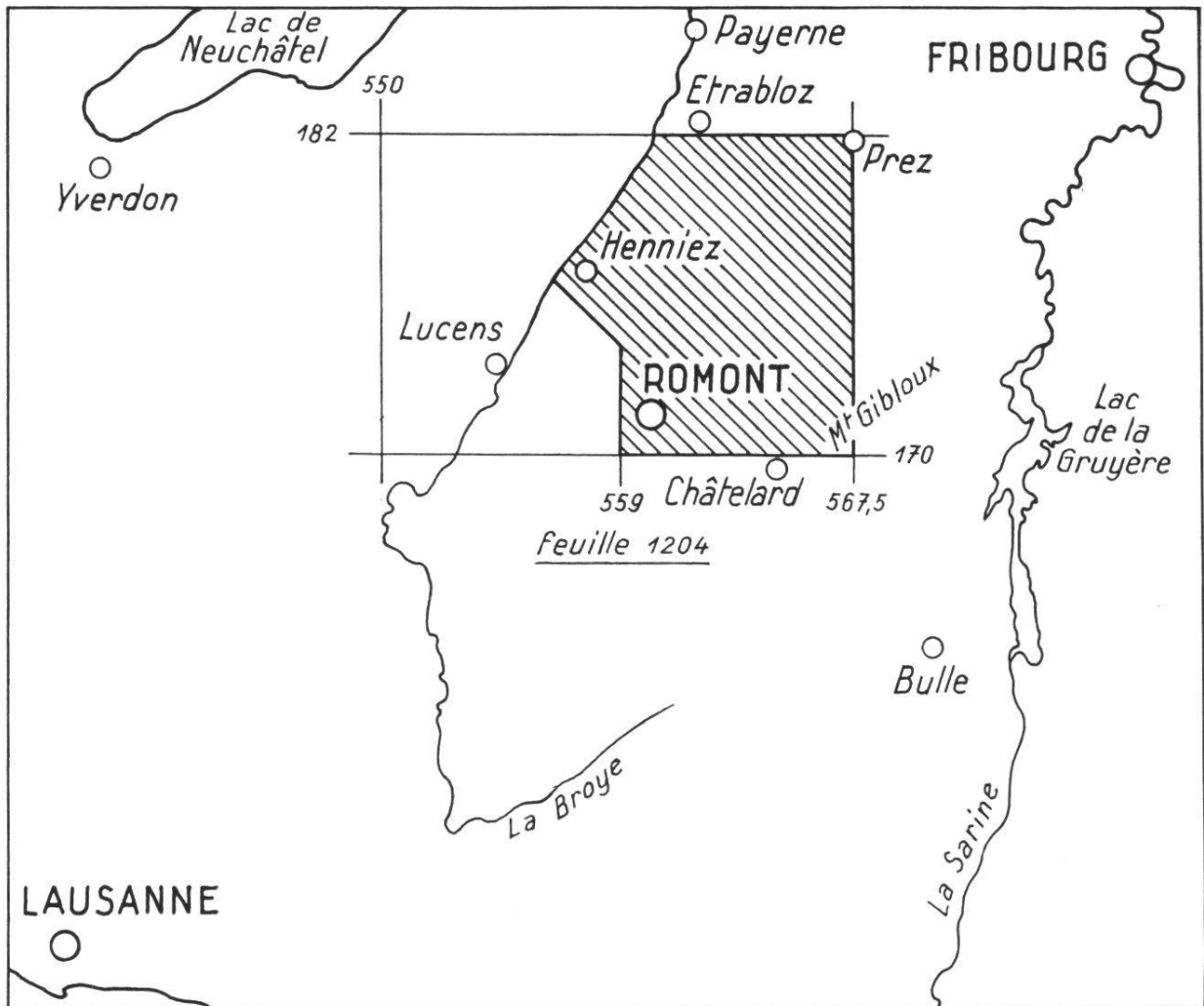


Fig. 1. Situation de la région étudiée. (1 : 400 000).

Limitée dans ses quatre angles par le village de Prez et le hameau d'Etrabloz au N, le Mont-Gibloux et l'agglomération de Romont au S, la région prospectée s'insère dans la feuille 1204 (« Romont ») de la Carte Nationale de la Suisse au 1 : 25 000. (Feuilles 340, 341, 343 de l'Atlas Siegfried.)

Pour des raisons pratiques, la limite W a été fixée sur le cours de la

Broye jusqu'à la hauteur d'Henniez et, de là, suivant un tracé artificiel, de manière à équilibrer la division territoriale des levés.

La zone au N de la latitude 181,000 avait été cartographiée sur l'ancien Atlas Siegfried par J. L. RUMEAU (1954). J'en ai effectué un second levé sans toutefois revenir sur la description.

Les levés de O. BÜCHI (carte inédite) et de L. MORNOD (1949) limitent mon terrain respectivement à l'E et au S.

L'agrandissement de la feuille 1204 au 1 : 10 000 a servi de base topographique pour le levé géologique.

Pour la région de la Broye j'ai également utilisé les plans d'ensemble communaux au 1 : 5 000.

Les cartes géologiques originales,
la collection de roches et de fossiles,
les coupes minces,
le manuscrit de ce travail,

ainsi que le catalogue de la collection, sont déposés à l'Institut de Géologie de l'Université de Fribourg.

2. Historique

La région située entre le Gibloux et la Broye n'a pas spécialement attiré les chercheurs.

De fait, G. DE RAZOUMOWSKY qui fit paraître en 1789 son « Histoire naturelle du Jorat et des environs des trois lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne » parle essentiellement des territoires situés plus à l'W et au N.

Bernard STUDER, à qui nous devons la première synthèse sur les dépôts molassiques dans ses « Beiträge zu einer Monographie der Molasse » (1825), ne semble pas non plus avoir étudié cette région.

En revanche, Victor GILLIÉRON l'a entièrement parcourue, lorsqu'il élaborait la carte au 1 : 100 000 qui accompagne sa « Description des territoires de Vaud, Fribourg et Berne », parue en 1885. On reste encore aujourd'hui plein d'admiration devant ce grand ouvrage, dans lequel on trouve une quantité d'observations très précieuses.

Ernst BAERTSCHI apporte en 1913, dans son ouvrage intitulé « Das westschweizerische Mittelland. Versuch einer morphologischen Darstellung », quelques considérations non dépourvues d'intérêt au sujet du réseau fluvial de la Glâne et de la Neirigue.

Le même sujet intéresse en 1925 Othmar BÜCHI qui, dans une publi-

cation intitulée « Das Flussnetz der Saane und ihrer Nebenflüsse während der Interglazialzeiten », avance plusieurs hypothèses sur les anciens cours de ces rivières. Deux d'entre elles seront discutées dans le chapitre consacré aux anciennes vallées.

Enfin, la Commission géotechnique de la SHSN s'est occupée de ce territoire lors des recherches sur les possibilités pétrolières dans le bassin molassique, effectuées de 1947 à 1952. Dans le tome III des « Erdölgeologische Untersuchungen in der Schweiz », dû à H. M. SCHUPPLI, il est traité de la géologie de Romont. De plus, il a été exécuté un levé au 1 : 100 000 en complément de cette étude.

3. Régions naturelles

Mon terrain de recherches est parcouru en direction SW-NE par quatre cours d'eau qui permettent de le diviser en autant de bassins naturels :

1. *Le bassin de la Broye* dont le collecteur est alimenté par une série de ruisseaux qui se sont taillés, sur sa rive orientale, des vallées transversales de direction SE-NW. Son extension est limitée à l'E par une ligne qui passerait par les villages de Villars-Bramard – Rossens – Châtonnaye – Middel et Tornay-le-Petit. Du fait de l'encaissement prononcé de la vallée de la Broye, les tributaires ont dû se creuser des canyons profonds dans le socle rocheux, ce qui a valu à la région d'être particulièrement intéressante au point de vue géologique.
2. *Le bassin de l'Arbogne*, contigu au premier, occupe une surface triangulaire qui s'insère obliquement dans la région ; surface limitée à l'W par la ligne de partage des eaux précitée et, au SE, par une diagonale reliant le Grand Bois (N Romont) aux villages de Villarimboud et Lentigny. Ce bassin, localisé sur un haut plateau, se distingue du précédent par un réseau hydrographique peu prononcé, ayant gardé le caractère typique d'une région de sources. C'est la partie la plus monotone et la plus ingrate du territoire prospecté.
3. *Le bassin de la Glâne* dont la rivière principale occupe une large dépression entre Romont et Chénens. La Glâne reçoit le tribut d'un nombre restreint de ruisseaux peu importants mais, avant de quitter

mon terrain, aux coordonnées 175,700/567,500, elle est augmentée des eaux de la Neirigue dont le cours méandrique progresse selon une direction parallèle à la vallée de la Glâne (SW-NE).

4. *Le bassin de la Neirigue* occupe l'angle SE de la carte. Son réseau hydrographique est très ancien et n'a subi que de légères modifications à la fin de la dernière glaciation.

Cette direction SW-NE, commune aux rivières principales, est du reste caractéristique de tous les éléments constitutifs de la région. Les raisons premières de cette orientation générale sont à rechercher dans la morphologie tectonique. Une forte activité glaciaire n'a fait qu'accentuer une orientation préétablie, conférant à la région son modelé doux et bien équilibré mais rendant souvent malaisée l'observation géologique.

4. Aperçu sommaire de la stratigraphie

Les subdivisions stratigraphiques adoptées sont les suivantes :

QUATERNAIRE	{	Périodes postwürmienne et récente Glaciation de Würm Période préwürmienne	
TERTIAIRE	{	Helvétien (<i>pars</i>) Burdigalien Aquitaniens sup. (<i>pars</i>)	} <i>Molasse du Plateau</i>

PREMIÈRE PARTIE

L'AQUITANIEN

= Molasse d'eau douce inférieure (*pars*)

EXTENSION, CONDITIONS D'OBSERVATION

Les dépôts oligocènes n'occupent qu'une infime partie du terrain étudié et il a fallu un fort surcreusement fluvial pour les mettre à jour.

Les seuls affleurements observables, à l'exception de ceux décrits par J. L. RUMEAU dans le cours de l'Arbogne, se cantonnent sur la